



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E53117

VALABLE JUSQU'AU 01/03/2025

ÉDITÉ LE 05/12/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 31/12/1982

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/03/2022
50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT ETIENNE 82 B 386

Siret : 326 134 996 00072

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 8201368-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 020-140025

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 020-140025

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/01/2024

Raison sociale : ENTREPRISE PLATRERIE PEINTURE BOULLIARD

1 RUE FRANCOIS COUPERIN
42000 SAINT-ETIENNE

Téléphone : 04 77 61 42 01

Portable : 04 77 61 42 01

Fax :

Site Internet : www.boulliard.com

E-mail : contact@boulliard.com

Responsabilité légale :

BOULLIARD GESTION (908 820 871) / BOULLIARD CYRILLE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 49

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3421	Imperméabilité des façades (Technicité courante) Mention RGE	26/11/2020
4112	Plâtrerie (Technicité confirmée) Mention RGE	26/11/2020
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	26/11/2020
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante) Mention RGE	26/11/2020
6121	Ravalement en peinture Mention RGE	26/11/2020
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	26/11/2020
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	08/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.